



Procès-verbal
Comité de Direction Ligue Féminine de Handball
Lundi 3 novembre 2014 à Gentilly

Membres :

Représentants FFHB : Nodjialem MYARO, *Présidente de la LFH* ; Alain PORTES, *Sélectionneur France A Féminines*

Représentants des clubs : Jeanne-Marie DE TORRES, *Toulon Saint Cyr* ; Jean-Marie SIFRE, *Issy-Paris Hand (également titulaire du pouvoir de Bertrand ROUX, Nîmes)* ; Thierry WEIZMAN, *Metz HB* ;

Représentant des entraîneurs : Thierry VINCENT ;

Représentant des médecins : Gérard JUIN ;

Représentant des joueuses : Franck LECLERC.

Invités présents :

UPCD1F : Perrine PAUL, *présidente* ; Olivier GEBELIN, *secrétaire* ;

Représentants FFHB : Eric BARADAT, *responsable du PES féminin* ; Véronique PECQUEUX-ROLLAND, *conseillère de la présidente LFH* ;

AJPH : Maria BALS ;

Salariée LFH : Aurélie REMY, *Chargée de mission LFH* ;

Salariée FFHB : Cécile MANTEL, *Responsable service juridique* ;

Membres excusés :

Michel GROUPI, *personne qualifiée en contrôle de gestion* ; Philippe BANA, *DTN* ; Sébastien DUCLOS, *représentant de l'arbitrage*.

Invités excusés :

Représentant des clubs D2F sous statut VAP.

Le quorum étant atteint, le comité de Direction peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 12h au siège de la FFHB (Gentilly) et se tient par visioconférence.

En préambule, Franck LECLERC présente Maria BALS, membre de l'AJPH, et désignée comme sa suppléante au comité de direction de la LFH suite au départ d'Amélie GOUDJO.

L'ordre du jour est abordé et traité dans un ordre spécifique compte tenu de la nécessité pour Eric BARADAT de rejoindre une autre réunion dès 13h.

I/ Approbation du PV du comité de direction du 25 mai 2014

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Nodjialem MYARO confirme que la synthèse des bilans des clubs de LFH, entre 2010 et 2013, a été diffusée par courriel aux présidents de clubs le 15 octobre dernier.

II/ Sportif

Eric BARADAT, pilote du groupe de travail calendrier / compétition, fait part des débats menés le matin même lors de la réunion du groupe à laquelle participaient :

- Pour l'UCPD1F : Bernard COLY (Olivier GEBELIN avait excusé son absence),
- Pour les entraîneurs : Thierry VINCENT et Christophe MARECHAL (Jérémy ROUSSEL était excusé),
- Pour l'AJPH : Maria BALS et Franck LECLERC,
- Pour la FFHB : Pascal BAUDE, Eric BARADAT, Alain PORTES, Philippe CARRARA et Cécile MANTEL.

Il précise que la réunion portait sur deux points :

➤ D'une part, la construction du calendrier 2015-16 :

Aux termes de presque 2h de réunion, les membres du groupe de travail se sont entendus sur un projet de calendrier 2015-16 qu'il leur appartient de finaliser dans les semaines à venir, en vue d'une présentation à l'assemblée générale du 21 février 2015.

Sur formule du barrage entre le 3^{ème} VAP mieux classé de D2 et le 10^{ème} de LFH pour permettre un passage à 12, la proposition d'organiser celui-ci par match aller : retour avec match retour chez le 10^{ème} de LFH est adoptée.

Nonobstant ce point, l'évolution majeure concernerait la coupe de la Ligue dont les 1/4 deviendraient des matchs secs organisés chez l'équipe la mieux classée à l'issue de la phase aller, de manière à limiter les finalités à un final4. Les évolutions réglementaires en résultant seront travaillées d'ici l'assemblée de février.

Thierry WEIZMAN souhaite que le projet de calendrier prenne du mieux possible en compte les intérêts du club engagé en Ligue des champions, en évitant les matchs report le mercredi entre deux tours de coupe d'Europe. Eric BARADAT précise qu'au vu des contraintes des calendriers IHF et EHF, la seule solution serait de débiter les compétitions nationales encore plus tôt au mois d'août.

➤ D'autre part, les travaux autour des formules de compétitions à 12 équipes à partir de 2016-17 :

A ce stade, les membres du groupe se sont entendus sur la méthode de travail et notamment sur le fait que l'étape initiale est de définir le nombre de dates de compétitions souhaité. En l'occurrence, le principe de 32 journées maximum de championnat (coupes de France et de la Ligue, play-offs et play-downs inclus) a été acté. Naturellement, la préservation de l'intégrité des joueuses et le respect des équilibres entre les intérêts des clubs et de l'équipe de France seront au centre des prochains travaux.

D'ici là, l'UCPD1F et la COC nationale diffuseront aux membres du groupe des hypothèses de formules de compétitions à 12 sur lesquelles ils ont déjà, respectivement, réfléchi et qui constitueront la base de la concertation.

III/ Marketing et Communication

➤ Choix du prestataire pour le développement d'une version mobile du Site LFH et d'une plateforme Label clubs :

4 candidats ont répondu à l'appel à candidatures lancés courant septembre sur le cahier des charges validé par l'assemblée générale du 9 septembre dernier.

Le groupe de travail marketing / communication s'est réuni le 17/10 (Thierry WEIZMAN, Jean-Marie SIFRE et Guillaume OLTRA ; Didier WEBER étant invité pour les clubs VAP) pour analyser les offres et établir sa préconisation : elle s'oriente vers la société Newquest, mieux disante sur les deux lots (17,5 K€ TTC) et qui a

pris un soin particulier à personnaliser sa réponse au regard des besoins exprimés par la FFHB. Ainsi, sur proposition du groupe, le Comité de direction retient la société Newquest pour les deux prestations. Une attention particulière devra être portée à la rédaction du contrat, concernant notamment le périmètre de la commande fédérale et les conditions de la maintenance. De même les présidents demandent qu'une attention particulière soit portée à la rédaction du contrat pour se garantir contre le risque d'avenants qui viendraient modifier l'enveloppe financière du projet.

➤ Diffusions TV 2014-15 :

- Nodjialem MYARO informe d'abord les membres du Comité de direction de la récente décision de Sport+ de déprogrammer la retransmission de Fleury-Metz prévu le 5/11 au profit du match de Bourges en Euroligue de basket dont le groupe Canal+ vient d'acquérir les droits. Un projet de courrier a été préparé par la fédération à destination de la chaîne pour exprimer un profond mécontentement et solliciter un RDV courant novembre. Elle propose de le soumettre pour avis aux présidents de clubs avant envoi.

[NDLR : dans la foulée de la réunion, le projet a été validé par l'UCPD1F et le courrier, cosigné par Joël DELPLANQUE, Nodjialem MYARO et Perrine PAUL, adressé à S+ le 4/11.]

- Nodjialem MYARO revient ensuite sur l'orientation prise par l'assemblée générale du 9/9 de confier le soin à la LFH de se rapprocher de l'Equipe21 pour envisager d'éventuelles diffusions de rencontres de coupes d'Europe. Un RDV s'est ainsi tenu entre l'Equipe21 et la LFH, à l'issue duquel la chaîne a confirmé son souhait de programmer du sport féminin sur ses médias, mais a émis des réserves sur les possibilités de diffusion sur son antenne compte tenu des coûts d'une production TV. En revanche, elle a manifesté un intérêt pour des retransmissions sur l'equipe.fr à partir des 1/4 de finale européens par exemple. Les échanges doivent se poursuivre au sujet des modes précis de financement.

Or, parallèlement aux démarches initiées par la LFH, le club de Fleury a également pris directement contact avec l'Equipe21 concernant ses matchs européens. Nodjialem MYARO interroge alors l'UCPD1F sur l'origine d'une telle démarche qui manque de cohérence avec la voie choisie en septembre et visant une approche par la LFH au bénéfice de l'ensemble des clubs engagés en coupes d'Europe. Les présidents de clubs présents confirment que, dans l'intérêt collectif des clubs, le pilotage auprès de l'Equipe21 doit relever de la LFH, en lien avec les présidents de clubs.

IV/ Point budgétaire

➤ Budget 2014 :

Compte tenu des priorités arrêtées lors de l'assemblée générale du 9/9, une proposition du partenaire fédéral Gate One (750€, auxquels doit s'ajouter une nuitée à Paris avant le départ et le transport jusqu'à l'aéroport) avait été diffusée à l'UCPD1F en vue d'un séjour à l'Euro de décembre. A ce jour, deux présidents (Jean-Marie SIFRE et Perrine PAUL) se sont déclarés intéressés, les autres ayant décliné l'offre ou organisant leur propre voyage. Seule Karine SAVINA doit encore donner sa réponse.

[NDLR : après la réunion, Gate One a été sollicité pour vérifier le tarif de l'offre pour 2 ou 3 personnes : le tarif est porté à 850€ par personne.]

Par ailleurs, compte tenu de l'absence de perspectives avec l'Equipe21 sur la fin 2014, il est confirmé que les dépenses relatives au site mobile et à la plateforme label seront engagées dès 2014 pour être au maximum imputées sur ce budget.

En ce qui concerne la ligne budgétaire liée aux diffusions TV, la question de l'aide aux clubs LFH qui accueillent une rencontre retransmise sur Sport + est à nouveau soulevée. Une proposition de description des montants de l'aide en cas de retransmission a été envoyée le 18 septembre 2014, et une position de l'UCPD1F est attendue sur ce sujet.

➤ Prévisionnel 2015 :

Il sera actualisé en conséquence des dépenses qui auront pu être affectées sur 2014.

V/ Questions diverses

· ***Séminaire des chargés de communication :***

Aurélié REMY propose que le séminaire se tienne les 19 et 20 décembre prochain à Montpellier, en marge du Hand Star Game masculin, et porte principalement sur les questions de billetterie et l'expérience du « jour de match », avec l'intervention de personnalités qualifiées.

Comme il y a deux ans, ce séminaire s'adressera à une personne par club (10 en LFH et 4 en D2F-VAP) et couvrira une prise en charge à partir du jeudi 18/12 (nuit) jusqu'au dimanche 21/12 (petit déjeuner). L'enveloppe de 7 500€ prévue sur le budget 2014 sera vraisemblablement consommée en intégralité.

· ***Partenariats spécifiques : Premiers de cordée et Select :***

➤ Select : Aurélié REMY rappelle la teneur du courrier diffusé le 2/10 concernant l'enjeu pour Select de voir commercialisé les ballons LFH dans les boutiques des clubs, dans la mesure où cette activation du partenariat conditionnera sans doute son renouvellement à l'issue de la collaboration actuelle mais aussi les efforts de Select pour répondre aux demandes de la LFH (création d'un ballon spécifique etc).

Nodjialem MYARO remercie les clubs qui ont, depuis, acheté des ballons Select LFH pour les vendre lors des rencontres à domicile.

Jean-Marie SIFRE rappelle néanmoins que certains clubs, préalablement engagés avec Select, avaient encore des stocks de ballons à écouler dans leur boutique, et estime qu'un premier bilan du partenariat ne pourra être conduit qu'après un délai raisonnable (par exemple une demi saison sportive).

➤ Premiers de cordée : Nodjialem MYARO souhaite rappeler la décision unanime prise par l'assemblée générale de la LFH le 21/06 de s'engager aux côtés de l'association Premiers de cordée, qui introduit la pratique sportive auprès d'enfants hospitalisés. Elle regrette avoir appris après le début de saison que le club d'Issy Paris Hand était déjà partenaire d'une autre association, alors que la majorité des interventions de Premiers de cordée se tient, pour l'instant, en région parisienne et que l'un des axes du partenariat envisagé par la LFH est que les clubs puissent mettre à disposition des éducateurs et des joueuses professionnelles. Jean-Marie SIFRE précise qu'il a malheureusement pris tardivement connaissance de la décision de l'assemblée de juin, mais il confirme que son club se rendra disponible pour Premiers de cordée si nécessaire.

Par ailleurs, Aurélié REMY indique que les clubs ont été sollicités le 6/10 (directement et par l'intermédiaire de leur médecin de club) pour savoir si le CHU ou la clinique la plus proche disposait d'un service de pédiatrie et s'ils y avaient un contact. Aucun médecin n'ayant, à ce jour, répondu, elle sollicite l'aide des présidents de clubs pour obtenir les réponses. Les présidents font remarquer qu'ils n'ont pas été informés de la démarche directe auprès des médecins.

· ***Calendrier des réunions institutionnelles :***

La proposition de calendrier institutionnel, diffusée le 23/10, est validée par les membres présents, étant précisé qu'elle pourra bien sûr être adaptée en fonction des exigences d'actualité.

· ***Evolutions réglementaires :***

Interrogée par les présidents de clubs sur la suite donnée à la demande de travailler à une éventuelle évolution de la réglementation JIPES concernant les jokers médicaux des joueuses en centre de formation, Cécile MANTEL confirme qu'une réunion du groupe de travail sera programmée courant janvier 2015.

· ***Organisation de la LFH :***

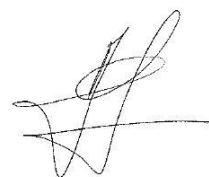
Nodjialem MYARO informe les présents que la FFHB va procéder très prochainement à l'embauche de deux attachées de presse, en remplacement de Nadège COULET. Ces recrutements vont permettre d'accroître les missions des attachées de presse au-delà des équipes de France, notamment sur le développement de l'activité digitale et de la marque Handball. Dans ces conditions, des passerelles devront bien entendu relier

les activités du secteur presse fédéral, notamment féminine, avec la LFH, de manière à mutualiser les réseaux et les opportunités de communication.

Par ailleurs, sur demande de l'UCPD1F, la répartition des missions entre les salariés de la FFHB intervenant sur la LFH avant et après le départ d'Aurélia PILET sera diffusée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h.

Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nodjialem MYARO', written in a cursive style.